UFCV
formation professionnelle

Mise à jour : Octobre 2026

Calendrier de la formation

> **Dates :** 11 Janvier 2027 au 16 Juin 2028
> Formation en alternance à temps plein en continu durant 77 semaines soit 18 mois
> Durée totale de la formation : durant 77 semaines soit 18 mois. Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
> Enseignement théorique : 700 heures soit 35 heures par semaine (couplé avec la structure d'alternance)
> Stage en milieu professionnel : 500 heures au minimum soit 35 heures par semaine (couplé avec le centre de formation)
> Parcours partiel : pour faire valoir des équivalences ou des allègements de formation, nous consulter.

Détenir les exigences décrites dans les dans les "prérequis, exigences préalables à l'entrée en formation".

> Présentation orale devant un jury, d'un dossier comprenant : CV, motivations aux diplôme/bloc(s) de compétences visé(s) + écrit sur table d'une durée de 2h00
> Date des entretiens : 3 Décembre 2026
> Individualisation des parcours de formation : en fonction des équivalences ou allègements / renforcements déterminés lors du module de positionnement .

Retrait des dossiers de candidature

> Retrait des dossiers : à partir de Août 2026
> Clôture des inscriptions 11 Décembre 2026

DEJEPS ASEC spécialité animateur

Mention « coordination de projets » Lieu : Bouvines

La formation

La formation prépare les professionnels de l'animation socio-éducative et culturelle à l'obtention du **Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport - Spécialité « animateur » mention « coordination de projets».** La formation comprend 4 blocs de compétences. Ces blocs peuvent être suivis **de manière indépendante**. Chaque bloc donne lieu à une certification.

Bloc de compétences 1 (RNCP39930BC01) : *Animer et accompagner une équipe dans le champ du sport ou de l'animation*

Objectifs

- ✓ **Organiser le travail d'une équipe** : Répartir les missions en tenant compte des compétences, des contraintes et des besoins spécifiques (notamment pour les personnes en situation de handicap).
- ✓ **Animer une équipe :** Favoriser la dynamique de groupe, la participation et la sécurité, en utilisant des démarches participatives et des outils de coordination.
- ✓ **Accompagner les apprentissages** : Mettre en place des actions de tutorat ou de formation pour développer les compétences des membres de l'équipe.

Contenus

- **Gestion d'équipe** :
 - Méthodes de répartition des tâches et d'organisation du travail.
 - Adaptation aux besoins spécifiques (handicap, contraintes individuelles).
- **Animation et mobilisation** :
 - Techniques de facilitation de groupe et gestion des conflits.
 - Outils de coordination (réunions, outils numériques, démarches participatives).
- **Accompagnement et formation** :
 - Méthodologie du tutorat et de l'accompagnement individuel.
 - Conception et animation de formations internes.

Bloc de compétences 2 (RNCP39930BC02) : *Concevoir un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive*

Objectifs

- ✓ **Analyser l'environnement** : Identifier les enjeux sociaux, économiques et culturels du territoire, ainsi que les besoins des publics (notamment les plus fragiles).
- ✓ **Définir les objectifs et le plan d'action** : Élaborer un projet en cohérence avec les politiques publiques, les ressources disponibles et les principes de responsabilité sociétale.
- ✓ **Élaborer le budget et rechercher des financements** : Construire un budget prévisionnel et mobiliser des sources de financement variées.

Contenus

- **Analyse territoriale** :
 - Méthodes de diagnostic territorial (données qualitatives/quantitatives).
 - Identification des acteurs et partenaires clés.
- **Conception de projet** :
 - Définition des objectifs et des indicateurs d'évaluation.
 - Intégration des principes d'éducation populaire et de RSE.
- **Gestion budgétaire** :
 - Élaboration et suivi d'un budget prévisionnel.
 - Techniques de recherche de financements (appels à projets, partenariats).

Prérequis, exigences préalables à l'entrée en formation

> Avoir plus de 18 ans
> Être titulaire du PSC1 (Unité d'enseignement Prévention et Secours Civiques de niveau 1)
> Satisfaire aux épreuves d'admission

Et répondre à l'un des critères suivants :

> Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 du champ de l'animation, du sport ou de l'intervention sociale.
> Ou être titulaire d'un diplôme de niveau 5 (bac + 2) enregistré au R.N.C.P.
> Ou attester d'un niveau de formation correspondant au niveau 4 et pouvoir se prévaloir d'une expérience d'animation de 6 mois.
> Ou justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles soit 1600h au minimum.

Lien fiche RNCP 39930

handicap mental, psychique & troubles dys

> Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre référent handicap est disponible pour envisager l'aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation (PPF)

Organisme de formation

UFCV
234 rue Saint-Hubert
59830 Bouvines
03 22 33 69 66 - formationpro-hdf@ufcv.fr
> N° déclaration d'activité : 11750896975
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)
> Association loi 1901, reconnue d'utilité publique
> Siret : 775685621 00804

Lieu de formation

ESPACE UFCV BOUVINES
234 rue Saint-Hubert
59830 Bouvines
> Conditions d'accueil : pour tout ce qui concerne les possibilités de restauration, d'hébergement, etc., nous consulter

Coûts

Pour une estimation du coût, nous contacter.
Les conditions générales de vente applicables au jour de la commande sont consultables sur le site **formation-professionnelle.ufcv.fr**

Bloc de compétences 3 (RNCP39930BC03) *Mettre en œuvre et évaluer un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive*

Objectifs

- ✓ **Coordonner la mise en œuvre** : Assurer la qualité et la sécurité des actions, en gérant les aléas et en respectant les réglementations.
- ✓ **Suivre le budget et la logistique** : Contrôler les dépenses et ajuster les ressources matérielles et humaines.
- ✓ **Évaluer le projet :** Analyser les résultats, associer les équipes et les publics, et proposer des améliorations.

Contenus

- **Coordination opérationnelle** :
 - Gestion des aléas et des risques (sécurité, qualité).
 - Outils de suivi et d'ajustement.
- **Suivi budgétaire et logistique** :
 - Méthodes de contrôle des coûts et des ressources.
 - Respect des procédures internes.
- **Évaluation et bilan** :
 - Techniques d'évaluation participative.
 - Rédaction de rapports et propositions d'amélioration.

Bloc de compétences 4 (RNCP39930BC04) *Développer les partenariats opérationnels et contribuer aux dynamiques institutionnelles dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive*

Objectifs

- ✓ **Mobiliser les partenaires** : Animer les relations avec les acteurs locaux pour faciliter la mise en œuvre des activités.
- ✓ **Communiquer et promouvoir les activités** : Utiliser différents canaux pour valoriser les actions de la structure.
- ✓ **Représenter la structure** : Participer aux instances locales et contribuer aux réflexions institutionnelles.

Contenus

- Gestion des partenariats :
 - Techniques de négociation et d'animation de réseaux.
 - Respect du cadre institutionnel.
- Communication et promotion :
 - Stratégies de communication adaptées aux cibles (réseaux sociaux, presse, événements).
- Représentation institutionnelle :
 - Participation aux instances locales et valorisation de l'expertise technique.

Modalités d'obtention de la certification

Le diplôme est obtenu par capitalisation des **4 blocs de compétences**, après validation du jury régional de la DRAJES. Les modalités de certification sont les suivantes :

- **Bloc de compétences 1 (RNCP39930BC01)**
 - Une mise en situation professionnelle (de 30 minutes à 1h15 maximum) portant au choix du candidat sur une situation de gestion d'équipe ;
 - La production d'un document écrit personnel;
 - Une soutenance orale par le candidat (durée 15 minutes) suivi d'un entretien (durée 30 minutes maximum), ayant pour support la mise en situation professionnelle et le document écrit.
- **Bloc de compétences 2 (RNCP39930BC02) :**
 - La production d'un document écrit personnel analysant la conception du projet
 - Un épreuve orale composée de la soutenance du document écrit (15 minutes) suivie d'un entretien avec les évaluateurs (30 minutes maximum)

Références de la formation

> Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport. Spécialité « animation socio-éducative ou culturelle » mention « coordination de projets ».
> Cours par correspondance : non
> Utilisation du multimédia : oui
> Formation ouverte à distance : partielle
> Diplôme d'État : arrêté du 21 novembre 2024
> Autorité de certification : Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative **sports.gouv.fr**
> Niveau visé : 3
> Codes métiers : NSF 335 : Animation sportive, culturelle et de Loisirs
> Formacodes : 44067 : Animation socioculturelle ; 32135 Conduite de Projet
> ROME : K1206
> Code Certif Info : 118019
> N° fiche RNCP : 39930 date d'enregistrement : 09/12/2024
> Code CPF : 242192

Diplômes, titres ou référence(s) de(s) personne(s) chargée(s) de la formation

> L'action de formation est encadrée par un **formateur référent** et le **responsable des formations**. Tous deux disposent d'un **niveau de formation supérieur** (4 voire 5) et de l'**habilitation** conférée par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports à dispenser l'action de formation. De plus, les formateurs ont une forte **expérience** dans le champ de l'animation volontaire et professionnelle et une **pratique** de la formation d'adultes avérée.

<<> Des **intervenants extérieurs qualifiés** et recrutés par l'UFCV seront amenés à conduire des séquences de formation au cours de l'action.

- **Bloc de compétences 3 (RNCP39930BC03)**
 - La production d'un document écrit personnel analysant la mise en œuvre et l'évaluation projet ;
 - Un épreuve orale composée de la soutenance du document écrit (15 minutes) suivie d'un entretien avec les évaluateurs (30 minutes maximum)

- **Bloc de compétences 4 (RNCP39930BC04)**
 - La production d'un document écrit personnel portant sur son expérience de la mise en œuvre d'actions de développement de partenariats opérationnels ;
 - D'un entretien d'une durée de 45 minutes maximum comprenant la soutenance orale du document présenté, suivi d'un échange avec les évaluateurs.

Modalités, moyens pédagogiques et techniques alloués à la formation

Cette formation en présentiel vous propose un apprentissage dynamique et varié, basé sur les méthodes pédagogiques actives. **Vous alternerez :**
> Des **apports théoriques** pour comprendre les fondamentaux.
> Des ateliers pratiques pour mettre en application vos connaissances (simulation, projets de groupe…)
> Des rencontres avec des acteurs de terrain pour échanger sur les pratiques de coordination de projets
> Des travaux personnels
> Des participations à des conférences thématiques
> Des outils pour une mise en application concrète lors de vos périodes en entreprise
> Un accompagnement personnalisé aux certifications

L'action de formation dispose :
> d'un **équipement adapté** (salles avec vidéoprojecteurs, matériel sportif, ressources documentaires...)
> d'un **fonds documentaire** composé de revues, ouvrages en lien avec l'objet de la formation. L'accès à une documentation plus large peut-être offert sur demande du stagiaire ;
> d'une **connexion Wi-Fi** et un **portail stagiaire** permettant d'accéder au planning de la formation et aux ressources associées aux séances.
Tout au long de la formation il sera remis aux stagiaires des documents supports qui synthétisent les apports liés aux séquences de formation dispensées. De même les stagiaires seront amenés à construire et partager des outils créés lors de séquences de formation.

Formation à distance : quelques séances de formation pourront être proposées à distance.

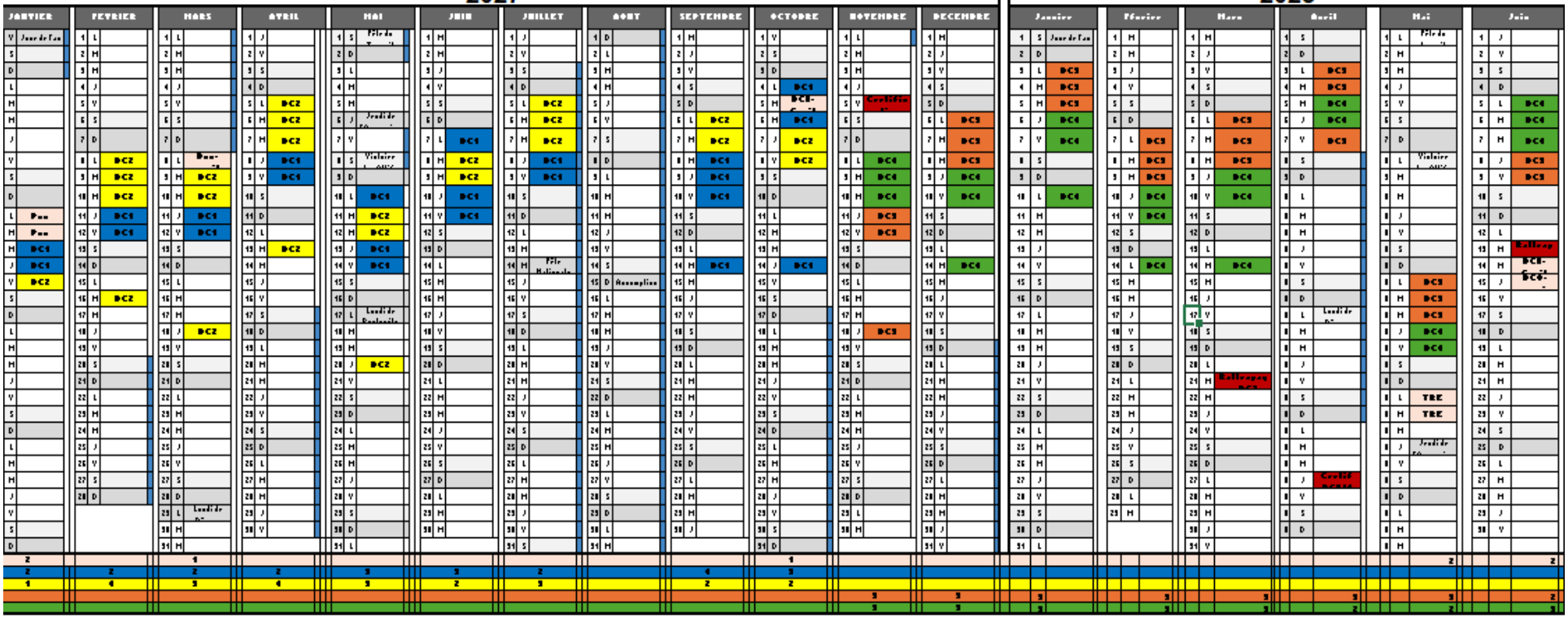
Modalités de contrôle de connaissances au cours de la formation
Phase de positionnement :
Livret d'évaluation basé sur le référentiel de certification.
Constitution du parcours de formation nécessaire au stagiaire (allégements et/ou renforcements de formation) afin de conclure un Parcours Individuel de Formation validé par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports. (DRAJES)

Pendant la formation :
Suivi du plan de formation avec tuteur.
Évaluations intermédiaires (référentiel de certification).
Évaluations individuelles et collectives à chaque regroupement.
Synthèses d'évaluation individuelles et de satisfaction disponibles

Engagement qualité des formations
> Certification Qualiopi n°2411_CN_04819 pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes : actions de formation et validation des acquis de l'expérience (VAE)
> Référencement Datadock
> Charte RGPD-Politique de confidentialité consultable sur le site formation-professionnelle.ufcv.fr

Calendrier de la formation

CALENDRIER DEJEPS ASEC BOUVINES 2026-2028



UFCV

formation professionnelle

BC	Jours
BC0	8
BC1	23
BC2	24
BC3	23
BC4	22
TOTAL	100

Certifications	
BC1	De Novembre 2027 à Mars 2028
BC2	05-nov-27
BC3/	27-avr-28

Rattrapages	
BC1	De Avril 2028 à Juin 2028
BC2	21-mars-28
BC3/	13-juin-28

RIC
27-août-26
10-sept-26
26-nov-26
ESTS DE SELECTION ECRITS ET ORAU
24-sept-26
17-déc-26

RÉGION ACADÉMIQUE HAUTS-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

cfa essas